



Comité de Coordination Maroc
Sida & Tuberculose

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CCM

31 juillet 2025

A distance via Zoom

DÉTAIL DE LA RÉUNION				
Pays	Royaume du Maroc		Nb. total de membres ayant le droit de vote présents (y compris les cotitulaires)	13
Référence de la réunion	AG 02/2025			
Date	31 juillet 2025		Nb. total de membres d'entités autres que le ccm / observateurs présents (dont le personnel du secrétariat du ccm)	8
Nom/organisation	Prénom	Zoubida	Le quorum a été atteint (oui ou non) ?	Oui
	Nom	BOUAYAD	Durée de la réunion (en heures)	3 heures
	Organisation	SOS TB	Salle / lieu	Bureau du CCM
Rôle au sein du CCM	Présidente		Type de réunion	Assemblée Générale

RESUME DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	
Point 1	Ouverture de la séance Mot de bienvenue, rappel des objectifs de la réunion <ul style="list-style-type: none">● Vérification du quorum● Vérification des conflits d'intérêts● Validation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale tenue le 29 mai 2025.
Point 2	Présentation de la Révision à la baisse de la subvention Maroc 2024-2026

Vérification du quorum et validation de l'ordre du Jour

Madame la Présidente a ouvert la réunion en remerciant chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence à distance à cette Assemblée Générale du CCM. Elle a ensuite présenté le projet d'ordre du jour, invitant les membres à proposer, le cas échéant, l'ajout de points supplémentaires sous la rubrique « Divers ». Après concertation, le projet d'ordre du jour a été adopté à l'unanimité, sans amendement.

Avant d'entamer officiellement les travaux, Madame Hanaa a procédé à la vérification du quorum. Constatant que celui-ci était atteint, la réunion a pu débuter conformément aux dispositions prévues.

Madame la Présidente a ensuite invité les membres à examiner le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, tenue le 29 mai 2025, en vue de sa validation. Un temps a été accordé aux participants pour formuler d'éventuelles remarques ou propositions de modification. Aucune observation n'ayant été émise, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

Par la suite, Madame la Présidente a rappelé l'objectif et le contexte général de cette Assemblée Générale, soulignant son caractère urgent dans le cadre de la réduction budgétaire appliquée à la subvention en cours. En effet, la tenue de cette session intervient alors que la majorité des membres et partenaires sont en congé annuel. Il est donc impératif que le Maroc engage une discussion et une concertation approfondies avec toutes les parties prenantes avant de transmettre une version avancée au Fonds mondial du plan de reprogrammation avec budget réduit de 2.23 Millions d'euros . Cela permettra également au Fonds Mondial de disposer du temps nécessaire pour examiner ce document, formuler des suggestions, poser des questions sur les points nécessitant une clarification, voire proposer des ajustements quant aux activités à prioriser ou à déprioriser selon leur analyse.

SITUATIONS ÉVENTUELLES DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a été déclarée.

DOCUMENTS D'APPUI DISTRIBUÉS

Documents envoyés par Email	- Version du 24 juillet 2025 de la reprogrammation, accompagnée des fichiers Excel de répartition budgétaire ainsi que de la note de synthèse du projet de reprogrammation
Documents affichés au moment de la réunion	- Présentation de la Révision à la baisse de la subvention Maroc 2024-2026

PROCÈS - VERBAL DE CHAQUE POINT DE L'ORDRE DU JOUR

Points N°2	Présentation de la Révision à la baisse de la subvention Maroc 2024-2026
-------------------	---

Résumé de la présentation et des questions traitées
--

Mme Hanaa ELKOUDSSI, chargée de Secrétariat permanent, a pris la parole pour expliquer les raisons de la tenue de cette Assemblée Générale à distance. Cette modalité a été choisie afin de faciliter la participation des membres, notamment en cette période de congés, ainsi que celle des membres éloignés, tels que l'équipe pays du Fonds mondial et le LFA.

Elle a rappelé le caractère urgent de cette réunion, qui vise à faire un point précis sur l'état d'avancement du processus de reprogrammation en cours.

L'objectif principal de cette Assemblée est de présenter une version avancée du projet de reprogrammation de la subvention, suite à la demande du Fonds mondial de réduire le montant alloué au Maroc de 10,49 %.

Cette version a été préalablement partagée, le 21 juillet 2025 avec le comité restreint chargé du pilotage de la reprogrammation, puis le 24 juillet 2025 avec l'ensemble des membres du CCM.

Mme Hanaa a rappelé que le CCM, l'UGFM, la DELM et les Services des Programmes impliqués ont collaboré étroitement depuis avril pour cerner les enjeux et faire avancer le processus.

Elle a également indiqué qu'un comité restreint pilote ce travail de manière stratégique, tandis qu'une équipe technique, sous la direction de Mme Boutaina, en coordination avec la DELM et les gestionnaires du SR, a élaboré la version actuelle, jugée solide et cohérente.

Un atelier a été organisé le 26 juillet à l'attention des représentants des populations clés, afin de les impliquer dans la hiérarchisation des activités à prioriser ou déprioriser selon leurs expériences et celles des communautés qu'ils représentent.

Enfin, Mme Hanaa a salué les efforts continus de l'équipe pays du Fonds mondial, dont l'écoute attentive a permis de faire avancer les décisions en tenant compte des marges de manœuvre disponibles.

Par la suite, la parole a été donnée à Mme Boutaina ELOMARI, coordinatrice Nationale de la subvention du FM –DELM, pour présenter la version avancée de la reprogrammation de la subvention, tout en retracant les principales étapes ayant conduit à son élaboration. Elle a commencé par rappeler les communications officielles du Fonds mondial ayant encadré ce processus :

- **24 avril 2025 (soir)** : Lettre de M. Mark Edington adressée à Dr. Youbi annonçant un réajustement des allocations ;

- **16 mai** : Email précisant les mesures d'adaptation à appliquer pour les subventions du cycle GC7 ;
- **6 juin** : Email précisant les délais à respecter pour la redéfinition des priorités ;
- **30 juin** : Lettre officielle confirmant une réduction de l'enveloppe accordée au Maroc, accompagnée d'orientations stratégiques.

1. Passage en revue de la lettre du 30 juin 2025

Cette lettre indique que le montant de la subvention est revu à la baisse, passant de 21,29 millions d'euros à 19,06 millions, soit un désengagement de 2,23 millions d'euros. Cette révision est justifiée par l'incertitude entourant la concrétisation de certaines promesses de dons lors de la 7e reconstitution des ressources.

Le Fonds mondial appelle les pays à reconSIDérer leurs priorités pour protéger les interventions essentielles. Il est demandé que le CCM, le récipiendaire principal (UGFM) et le Fonds mondial collaborent pour finaliser une nouvelle version du plan d'action avant le 30 septembre 2025.

Les activités suspendues depuis avril 2025 restent gelées sauf approbation explicite. L'inclusivité du processus, notamment l'implication des communautés et de la société civile, est fortement recommandée.

2. Document stratégique du Fonds mondial – Redéfinition des priorités GC7

Mme Boutaina a ensuite présenté les grandes lignes du document stratégique transmis par le Fonds mondial, dont une copie intégrale a été jointe à sa présentation :

Objectif global : Sauver des vies grâce à des services intégrés, durables et optimisés malgré la baisse des financements.

- **À prioriser** :
 - **VIH** : continuité du traitement, dépistage ciblé, PrEP/PEP, services différenciés.
 - **Tuberculose** : dépistage intégré (VIH/diabète/nutrition), traitement court, mobilisation communautaire.
 - **Interventions clés transversales** : réduction de la stigmatisation, renforcement communautaire, efficacité des données.
- **À déprioriser** : équipements non urgents, enquêtes, réunions hôtelières non essentielles, approches verticales.

3. Base de travail validée pour la reprogrammation PR/SR

Mme Boutaina a exposé la base de travail adoptée pour le réajustement, qui repose sur les principes suivants :

- ✓ **Prévention et activités terrain, dépistage VIH et TB et prise en charge (ARV, ITL, MDR...)**
- ✓ Maintien activités liées aux Droits Humains et concertation populations clés avec leur base avec optimisation des coûts

- ✓ Maintien des actions lancées dans le cadre de la mise en œuvre des plans stratégiques régionaux de lutte contre le VIH et la TB
- ✓ Maintien dynamique lancée avec les collectivités territoriales et préparation de la transition
- ✓ Maintien des supervisions avec la logique de décentralisation et fréquence justifiée ainsi que les réunions de coordination
- ✓ Maintien des formations et recyclages liées à la mise en œuvre avec optimisation des ressources
- ✓ Plaidoyer pour l'achat anticipé du véhicule programmé au niveau de AHSUD
- ✓ Plaidoyer pour les équipements demandés par AMSED et l'anticipation des acquisitions de RDR Maroc.
- ✓ Maintien des campagnes de dépistage ciblées pour rattraper au max les retards dus au manque des tests rapides
- ✓ Explorer les possibilités de la PreP injectable et des nouvelles formes comprimées avec le FM
- ✓ Lien avec la subvention régionale

4. Démarche de concertation menée par le CCM et l'UGFM

Le processus a été mené dans un esprit de concertation, en :

- Élargissant le comité de suivi à certains représentants des **populations clés** ;
- Impliquant tous les membres du CCM dans la validation progressive des documents ;
- Insistant sur la remontée de **feedback élargi** depuis les bases représentées ;
- Envisageant une seconde Assemblée Générale si nécessaire pour finaliser les étapes ;
- Assurant la coordination avec les SR, programmes nationaux, et l'équipe pays du Fonds mondial.

5. Démarche au niveau du PR

- Réactivité continue depuis le 1^{er} courrier du 24 avril avec info CCM et SR
- Négociation et plaidoyer pour avancer sans trop perturber les activités planifiées (milieu de la subvention!)
- Plusieurs séances de travail avec les programmes nationaux
- Plusieurs séances de travail avec les SR
- Concertation avec le FM volet approvisionnement
- Concertation avec les représentants des populations clés
- Plusieurs montages en essayant de trouver les équilibres et la logique
- Préparation des notes et des réponses aux différentes clarifications
- Communication continue avec le FM et le CCM

6. Principale contrainte : Réduction de 2,23 M€ à intégrer à mi-parcours

Mme Boutaina a souligné la complexité de l'exercice :

- Réduction à intégrer **en milieu de cycle de mise en œuvre** ;
- Nécessité de **préserver les objectifs fixés** et les engagements du Maroc ;
- Élaboration **d'outils analytiques et de budgétisation** pour justifier chaque ligne du réajustement ;
- Maintien de la **cohérence globale du plan**.

7. Répartition de la réduction par entité

- **74 %** de la réduction a été absorbée par le budget du **PR**, soit **1,65 million d'euros** ;
- Les **SR** ont contribué à hauteur de **571 273 euros**, en fonction de leur capacité d'ajustement ;
- Les entités les plus fragiles ont été relativement **épargnées** (Soleil, AHSUD, ASCS) pour maintenir leurs activités communautaires clés. Les autres SR ont absorbé des réductions de **7 à 10 %**, avec préservation et optimisation des actions essentielles.

Mme Boutaina a ensuite procédé à une **analyse détaillée des catégories de coûts**, couvrant :

8. Analyse des catégories de coûts

Ressources humaines : réduction de 195 024 euros, soit -3 % par rapport au budget initial.

1.6 Communautaire : baisse de 123 000 euros.

Sur 34 activités :

- 20 sont en baisse en raison des économies 2024 liées au turnover des éducateurs pairs,
- 6 restent inchangées,
- 8 connaissent une légère hausse de 36 000 euros destinée à :
 - Couvrir le budget pour les UDI de Berkane (RDR Maroc),
 - Ajouter un intervenant HSH à Meknès (OPALS),
 - Régulariser la situation des intervenants d'AHSUD (notamment en charge du volet cartographie),
 - et celle des assistantes sociales (SMIG) pour ASCS.

1.1 Salaires : réduction de 72 000 euros grâce aux économies 2024.

Une augmentation est prévue pour Soleil afin de compenser la réduction du cofinancement du FASP depuis janvier 2024 et une régularisation des salaires des secrétaires /comptables de l'ASCS pour se conformer au SMIG.

2.0 Coûts de voyages (formations, ateliers, etc.) :

60 % de la réduction demandée, soit -23 % par rapport à la programmation initiale.

Sur 328 activités pour un budget réduit à 1 328 000 euros :

- 61 sont inchangées,
- 61 annulées (dont 47 mises en pause depuis avril par le FM), représentant 523 000 euros,
- 180 revues à la baisse pour optimiser les coûts (954 000 euros),
- 22 augmentées pour couvrir les besoins (dépistage VIH, PMS, TB/VIH intégrées, DHIS2...).

3.0 Assistance technique : réduction de 473 000 euros, soit -21 % du total réduit, et -14 % par rapport au budget initial.

Sur 151 activités :

- 58 inchangées,
- 41 annulées (dont 10 en pause par le FM, certaines n'ayant plus besoin de budget car déjà réalisées ou difficiles à organiser : PreP, dépistage communautaire, revue de la loi 17-04...),
- 24 réduites grâce aux économies réalisées sur celles déjà effectuées en 2024,
- 28 revues à la hausse (certification CR, revue des PSN, normes prévention combinée, études clients PS, TB bovine...).

4.0 Médicaments : réduction de 298 000 euros, liée à :

- des économies sur l'achat d'ARV pédiatriques, médicaments pour infections opportunistes et traitement ITL en 2024,
- une réallocation pour l'achat de molécules spécifiques (MDR-TB),
- un budget de 239 000 euros réservé pour l'achat de PreP injectable, pour l'instant intégré à la ligne dédiée à la méthadone (14 004).

5.0 Consommables : augmentation de 354 000 euros :

- 330 000 euros pour les accessoires des tests rapides (autorisation du FM),
- Le reste pour couvrir les dépassements 2024 liés aux tests TB/LAM pour le diagnostic de la tuberculose chez les PVVIH.

6.0 Équipement sanitaire : dépassement de 7 500 euros, pour l'achat de modules GenXpert début 2025.

7.0 Frais d'assurance : en baisse, en lien avec la diminution du budget dédié aux médicaments.

8.0 Rénovation des infrastructures : baisse de 186 000 euros, suite à l'annulation de l'aménagement d'un entrepôt (pris en charge par un autre bailleur).

9.0 Équipement non sanitaire : augmentation nette de 165 000 euros :

- 3 activités annulées (équipement PMS, nutrition, centres de référence), pour un total de 52 000 euros,

- Augmentation de 211 000 euros pour l'acquisition du système d'information de l'Agence du médicament, en raison d'une sous-estimation initiale et d'appels d'offres infructueux.

10.0 Impressions : réduction de 43 000 euros.

Sur 18 actions :

- 6 annulées,
- 8 inchangées,
- 1 augmentée (publications guides/rapports VIH), en priorisant les formats digitaux (eBooks, etc.).

11.0 Frais de fonctionnement : baisse de 55 000 euros liée aux économies sur l'application de prise de rendez-vous et aux reliquats 2024 au niveau des SR.

12.0 Aide et subsistance : réduction de 27 000 euros :

- 24 500 euros d'économies 2024,
- 2 500 euros de bourses de formation pour les UDI (AHSUD) couvertes par d'autres financements.

Mme Boutaina a présenté une analyse approfondie des modules et des interventions, mettant en exergue les évolutions budgétaires significatives ainsi que les choix stratégiques opérés dans le cadre de la reprogrammation :

9. Analyse des modules :

- La suppression du module « Mesures de prévention pour les personnes transgenres et leurs partenaires sexuel(le)s » a attiré l'attention. Il s'agit d'une seule activité de formation des éducateurs budgétisée à 10 KEUR, annulée au motif qu'elle était prise en charge dans le cadre de la subvention régionale chose qui n'a pas été confirmé par Dr Elhammas qui a déclaré que cette activité parmi d'autres ont été annulés de la subvention régionale à la suite de la demande de l'équipe pays du FM pour éviter toute redondance avec les activités de la subvention nationale.
- Le module SRPS/PP : Systèmes de laboratoire (y compris les niveaux national et périphérique) connaît une augmentation significative. Il comprend 14 activités, dont une a été augmentée (achat du système d'information de l'Agence du Médicament), 7 sont inchangées, 4 ont été annulées et 2 revues à la baisse. Une clarification sur les raisons et la stratégie envisagée dans les prochains mois est attendue.
- Le module SRPS : Systèmes de gestion des produits de santé est en forte diminution. Sur 26 activités, 10 ont été annulées pour un montant de 339 KEUR, principalement en raison de la prise en charge des frais d'entreposage par un autre bailleur, ainsi que de certaines AT et ateliers non mis en place. 7 activités restent inchangées et 3 ont été revues à la hausse (notamment l'appui au déploiement du logiciel de gestion de stock, la formation sur QuanTB, etc.). Une explication sur l'articulation de cette évolution avec les acquisitions prévues et le renforcement du GAS a été suggérée.

- D'autres éléments notables :
 - Collaboration avec d'autres prestataires et secteurs : reliquats de 2024, annulation de dépenses pour impression, réunions avec le CNOM réalisées sans dépenses importantes.
 - SRPS / PP : Ressources humaines en santé et qualité des soins : annulation d'assistance technique intégrée dans la formation de base, jugée non nécessaire.
 - SRPS / PP : Systèmes de laboratoire : confirmation de l'achat du système d'information de l'Agence Médicament.
 - SRPS : Systèmes de financement : les coûts du contrat avec le PNUD ont été imputés après accord du FM ; certaines études et AT ont été annulées car déjà réalisées ou dépassées.
 - Modules prévention populations clés : pas de changement majeur, légère réduction de 2%, avec quelques reliquats de 2024.
 - Modules obstacles liés aux droits humains et renforcement du système communautaire : activités intégrées ou reliquats 2024, en lien avec la subvention régionale.

10. Analyse des interventions :

- Une hausse importante de 45% a été notée pour l'intervention sur le système de gestion de la qualité et accréditation (SRPS / PP), considérée comme prioritaire par le TRP. Cette hausse est liée à l'achat du système d'information de l'Agence Médicament, justifié par l'échec de deux appels d'offres.
- Une augmentation de 119% du budget alloué à la contractualisation sociale, principalement pour l'engagement 2023 avec le PNUD rattaché à l'activité 13153.
- L'intervention « Traitement du VIH et prestation de services différenciés - Adultes (15 ans et plus) » connaît la plus forte réduction : sur 42 activités, 11 ont été annulées en raison de difficultés de mise en œuvre (ex. télémédecine, délégation au privé ou ONG, nécessité de financements supplémentaires pour l'implication des CR et CHU), 8 sont inchangées et 3 augmentées (formation des éducateurs thérapeutiques). Une clarification a été demandée sur l'articulation entre ces réductions et les augmentations dans d'autres modules.
- La baisse importante de l'intervention « Capacité d'entreposage et de distribution, conception et opérations » soulève également des questions, notamment vis-à-vis de l'augmentation des produits pharmaceutiques. Cette activité a été annulée car prise en charge par un autre bailleur.

11. Présentation des conclusions :

Mme Boutaina a conclu en rappelant les éléments suivants :

- La réduction a été appliquée selon le taux de change initial (10.9058), après négociation avec le Fonds mondial, de crainte que le nouveau taux de change ayant été proposé (10.5388) allait conduire à une réduction additionnelle de l'ordre de 641 Keuros.

- Les principes directeurs du Fonds mondial ont été respectés ;
- Les activités liées à la performance, à la transition et aux systèmes structurants SRPS (activités PMS et CPN, système d'information agence médicament, étude MICS) ont été préservées.

12. Prochaines étapes

- Recueil des recommandations du CCM ;
- Validation de la version révisée du plan d'action ;
- Demande de financement de certaines activités à l'initiative Expertise France
- Soumission au Fonds mondial prévue pour le 1er août 2025 ;
- Analyse par le FM au cours du mois d'août ;
- Finalisation avec annexes à partir du 1er septembre ;
- Signature finale attendue vers le 12 septembre 2025, sous réserve de validation.

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Points saillants des discussions

- 1. Intervention de M. Houssine ELRHILANI (ONUSIDA)**
M. Houssine a tout d'abord remercié l'ensemble des parties prenantes pour la qualité du travail réalisé et pour le respect du principe de concertation tout au long du processus. Il a félicité le Principal Récipiendaire pour avoir assumé une part significative de la réduction budgétaire proposée. Toutefois, il a insisté sur la nécessité d'intégrer une analyse des risques liés à ces réductions, particulièrement en ce qui concerne le maintien des indicateurs de performance, notamment dans le domaine du dépistage et des activités de proximité. Il a souligné également l'importance du système d'information stratégique, en recommandant d'inclure la contribution d'autres acteurs, notamment l'Agence du médicament. Enfin, il a plaidé pour le maintien des budgets relatifs aux revues des Plans Stratégiques Nationaux, en lien avec la préparation de la 8ème reconstitution du Fonds mondial, et pour le maintien des études et enquêtes prévues.
- 2. Intervention de M. Mohammed DADSI (Représentant des PVVIH)**
M. Dadsi a exprimé sa reconnaissance pour la transparence des échanges et le maintien des activités au niveau des Sous-Récipiendaires, même si cela s'est fait au détriment de certaines actions à un niveau plus centralisé. Il a soulevé la question de la communauté transgenre, en suggérant de l'intégrer davantage dans les activités prévues pour les Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, en tant que sous-communauté, afin d'assurer une meilleure synergie.

Il a également proposé de renforcer les volets relatifs à la lutte contre la stigmatisation, tout particulièrement pour une meilleure prise en charge de la communauté transgenre. Toutefois, en raison des contraintes budgétaires, il a proposé que certaines de ces activités puissent être temporairement mises en pause, en attendant leur réintégration dans le cadre de la préparation du GC8.

3. Intervention de M. Hassan HALIBA (Représentant des UDI)

M. Hassan a exprimé ses inquiétudes initiales à la réception des lettres du Fonds mondial concernant les ajustements budgétaires, craignant une perte des acquis. Cependant, il a indiqué que ces inquiétudes ont été en grande partie apaisées après les discussions avec UGFM et le PNLS. Il a salué le processus de revue détaillée qui a permis d'examiner, activité par activité, les mesures de dépriorisation ou d'annulation, tout en veillant à ne pas compromettre l'essence de la subvention.

4. Intervention du Dr Mohammed EL KHAMMAS (représentant de l'ALCS)

Le Dr El Khammas a également remercié l'UGFM pour sa démarche participative. Il a toutefois exprimé ses réserves sur le regroupement des personnes transgenres dans la même catégorie que les HSH, estimant qu'il est nécessaire de distinguer les spécificités de chaque groupe.

Il a rappelé que plusieurs activités prévues dans le cadre de la subvention régionale ont été annulées, en particulier celles liées aux médias et aux instances politiques, au motif qu'elles relèvent du budget de la subvention nationale du FM mais aussi les activités visant l'intervention auprès des transgenre pour lesquelles elle a précisé que l'intervention auprès de cette population devrait être plus globale et donc la formation prévue dans la subvention nationale n'est pas suffisante à elle seule et il a demandé d'annuler son budget. Il a demandé aussi que les détails des activités communautaires annulées soient clarifiés. Enfin, il a appelé à une vigilance renforcée concernant les risques induits par les réductions budgétaires.

5. Intervention de Mme la Présidente Du CCM Pr. Bouayad

Mme la Présidente a validé la proposition de reprogrammation présentée et a salué les efforts fournis par l'ensemble des parties. Elle a toutefois soulevé deux points spécifiques :

- Une question relative à l'acquisition des médicaments pour les cas de tuberculose multi-résistante (MDR-TB), et leur inclusion dans les lignes budgétaires maintenues.
- L'activité de formation des EP transgenre n'est pas prioritaire dans le cadre la subvention nationale, notamment dans ce contexte de réduction du budget et avec la présence d'autres priorités plus exigeantes.

6. Accès aux soins pour les personnes transgenres

Plusieurs intervenants ont insisté sur l'importance de faciliter l'accès aux soins pour les personnes transgenres, en intégrant des approches spécifiques tenant compte des obstacles structurels et sociaux auxquels cette communauté est confrontée. Ils ont également insisté sur le renforcement de la lutte contre la stigmatisation dans les services de santé.

7. Mobilisation de ressources alternatives

Un consensus a émergé sur l'opportunité pour la société civile de mobiliser des ressources complémentaires, autres que celles du Fonds mondial, pour planifier et mettre en œuvre les

activités destinées aux populations clés peu couvertes dans la présente reprogrammation, notamment les personnes transgenres.

8. intervention du président de l'ASCS :

Lors de son intervention, le président de l'ASCS a soulevé que son association a subi un ton directif quant aux réductions budgétaires à opérer. La présence a rappelé que de crainte de créer une situation de conflit d'intérêt, au regard de sa position au sein du CCM, d'autres occasions devraient être saisies pour en parler. Il a été rassuré que l'équipe opérationnelle a été consultée en continu par l'équipe de l'UGFM pour concertation, et que la version qui sera présentée au FM comporte une réduction jugée des plus minimes ne dépassant pas 2%.

Approbation de la version avancée de la reprogrammation

En clôture de la réunion, l'approbation de la version avancée de la reprogrammation a été accordée à l'unanimité par l'ensemble des membres disposant du droit de vote. Il a également été convenu de partager cette version, accompagnée du PV, avec l'ensemble des membres dès le 1er août 2025. Ce partage visera à permettre aux membres absents de formuler leur position, le cas échéant. Le Fonds mondial sera mis en copie de cet envoi, lequel sera considéré comme une soumission officielle d'une version avancée de la reprogrammation.

LISTE DE PRESENCE

Liste de présence des membres titulaires

N°	Nom	Organisme
1	M. Houssine EL RHILANI	ONUSIDA
2	Dr Mohammed ELKHAMMAS	Association de lutte contre le sida ALCS
3	M. Mohamed BENSEHLI	AMPF
4	M. Mohamed DADSI	Représentant des populations cibles
5	M. Hassan HALIBA	Représentant des populations cibles
6	M. Mohamed LAMOURI	Représentant populations cibles
7	Mme Hayat BOUKHRIS	Représentante des populations cibles
8	Pr Zoubida BOUAYAD	SOS Tuberculose

Liste de présence des membres co-titulaires

N°	Nom	Organisme
1	Mme Boutaina EL OMARI	UGFM-DELM
2	M. Mohamed GHAFIR	Association Sud Contre le Sida - ASCS
3	Mme Fatima zohra ET-THAMRY	Représentante populations cibles
4	Mme Karima EL KHAOUDALI	Représentante populations cibles
5	M. Mohamed HACHIMI	Représentant populations cibles

Membres observateurs :

1. Dr Ibtissam ELKOUDRI ; PNLS-DELM
2. Dr MOULAY DRRISS DAOUDI ; PNLT-DELM
3. Mme Aicha CHOQAIRI ; UGFM- DELM
4. Mme Rachida EL JANATI ; UGFM- DELM
5. Mme Fatine ETTOUHAMI; UGFM- DELM
6. Mme Hanaa ELKOUDSSI ; CSP
7. M. Ayoub AFNAKAR ; ASCS
8. Mme Khadija TAHRI ; AMSED

ANNEXES (documents en pièces jointes) :

Annexe 1 : Présentation de la Révision à la baisse de la subvention Maroc 2024-2026;